

LOTISSEMENT

"LE HAMEAU DE SEOUZE"

PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1/500

Surface totale : 20600m<sup>2</sup>  
 Surface lotie : 12431 m<sup>2</sup>  
 Surface esp.verts : 2060 m<sup>2</sup>  
 Surface voirie : 6109 m<sup>2</sup>

Les canalisations, ouvrages et réseaux, ainsi que les servitudes qui pourraient leur être associées, ne sont pas définis sur le plan.

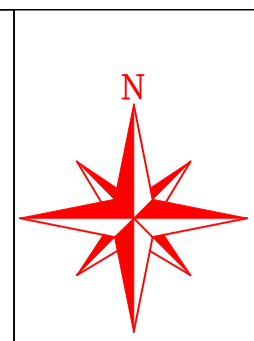
Plan établi d'après les limites apparentes qui devront faire l'objet d'un bornage contradictoire.

Le nivellement n'est pas rattaché au N.G.F.

**PA4**

S.C.P. Jérôme GUETTE  
 Géomètre Expert  
 8, Avenue du lac 40160 PARENTIS EN BORN  
 Tel. 05 58 78 41 08 Téléphone : 05 58 78 41 98

Dressé le : 15.04.2016  
 Modifié le : 27.03.2017  
 Ref: 2504-1/P



- Légende :**
- Borne Existante
  - Limite cadastrale issue du plan cadastral, non définie contradictoirement
  - Clôture
  - Limite du lotissement
  - Chaussées et stationnements en béton bitumineux
  - Trottoirs, entrées et espaces partagés en béton bitumineux
  - Espaces verts
  - Peinture de couleur sur espaces partagés
  - Aire pour conteneur poubelles semi-enterré à créer
  - Fossé existant
  - Passage piétons
  - Servitude Pipeline PARENTIS-AMBES (Position approximative)
  - Borne Vermilion
  - Espace protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme indiqué sur le P.L.U.
  - Bande inconstructible imposée par le risque incendie de forêt
  - Bande temporairement inconstructible imposée par le risque incendie de forêt (redevenant constructible avec un futur aménagement sur cette bande)
  - Point de niveau non rattaché au N.G.F., du terrain naturel avant travaux d'aménagement
  - Poteau électrique existant
  - Ligne électrique aérienne existante
  - Portail
  - Portillon
  - Zone de "Stationnement du midi" disponible pour chaque lot
  - Poste de transformation (utilité et position à définir avec ENEDIS)
  - Revêtement en béton fibré
  - Arbuste à planter, essences définies en annexe du programme des travaux d'équipement

